

L'Agglomération recrute pour la Ville de Chaumont, en mobilité interne/externe, par voie statutaire ou à défaut contractuelle :

Agents d'entretien des espaces naturels (H/F)

(Catégorie C – filière technique)

Lieu d'affectation – Centre technique Ville de Chaumont

Au sein du service espaces verts du Centre technique de la Ville de Chaumont et, sous la responsabilité du chef d'équipe, vous aurez pour principales missions d'effectuer l'entretien, la conception et la réalisation des espaces verts de la collectivité. Pour cela, vous serez chargé(e) des activités suivantes :

Assurer l'entretien général des sites dépendant du secteur d'affectation :

- Mettre en forme les terrains avant les plantations (bêchage, ratissage...),
- Tondre les espaces verts,
- Procéder aux plantations de fleurs, arbres et arbustes,
- Procéder à l'entretien et à la taille de l'ensemble des végétaux,
- Appliquer les obligations réglementaires liées aux sites,
- Prévenir les risques naturels et d'accidents sur le site (incendies, inondations, glissements de terrain, accidents personnels)

Préserver la qualité des sites et prévenir des risques :

- Organiser les activités d'entretien selon les circonstances climatiques, techniques et matérielles,
- Mettre en œuvre des plans de désherbage des sites,
- Appliquer les règles de sécurité collectives et individuelles dans le cadre de l'utilisation des matériels, des outils et des produits,
- Relever les incidents et les dysfonctionnements et en alerter les responsables

Assurer l'entretien des équipements :

- Détecter les dysfonctionnements du matériel utilisé,
- Nettoyer et entretenir les outils et équipements mis à disposition,
- Affûter des outils de coupe

Suppléance :

- Susceptible d'intervenir en cas de besoin sur les communes de l'Agglomération,

Profil :

Vous êtes titulaire d'un CAP et/ou BEP dans le domaine des espaces naturels.

Vous disposez, de préférence, d'une expérience réussie dans ce domaine.

Ainsi, vous maîtrisez les techniques et pratiques d'entretien : taille douce, techniques alternatives au désherbage chimique, tonte, fauchage, etc...

Vous maîtrisez l'utilisation des outils conformément aux règles d'hygiène et de sécurité et vous maîtrisez les techniques d'utilisation des produits d'entretien et leur étalonnage, quantité, adaptation aux végétaux et aux surfaces à traiter.

Vous avez la capacité de travailler en équipe, avec de réelles capacités d'adaptation.

Vous savez adapter votre comportement face au public en conformité avec l'image de la collectivité.

Permis B obligatoire. Permis C et EC souhaités.

Postes à temps complet à pourvoir immédiatement.

Rémunération mensuelle de 1 777,12 euros bruts.

Planning hebdomadaire classique : lundi au jeudi de 7h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15 et vendredi de 7h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h15).

Horaires d'été de la 3^{ème} semaine de mai à fin août (lundi au vendredi 6h-13h).

Réalisation obligatoire d'astreintes hivernales du 15/11 au 15/03 suivant planning établi.

Prestations d'action sociale : chèques déjeuners et prestations du CNAS.

Candidature à adresser (lettre de motivation + CV) **avant le 13 octobre 2023 à :** Monsieur le Président, C'SAM, 5 Avenue Emile Cassez, B.P 32116, 52904 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à vcaput@agglo-chaumont.fr

Renseignements : contactez Monsieur AUVIGNE Laurent, Directeur du Centre Technique au 06.72.79.25.90 ou par mail à lauvigne@agglo-chaumont.fr